

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 MARS 2026 – 19H30

ORDRE DU JOUR

Nomination du secrétaire de séance

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 février 2026

II- Délibérations

N°2026-05 : Demande de subvention – Commission d'Accompagnement Partenarial Enfance Jeunesse (CAPEJ) - appel à projets 2026

N°2026-06 : Demande de subvention au titre des amendes de police 2026

III - Rapport des commissions

Informations Diverses

Assemblée présidée par Monsieur Pierrick DUFOURD, le Maire

ETAIENT PRESENTS : Madame Emilie BERNAZ, Monsieur Christophe BOSSU, Monsieur Jean-Paul COSTAZ, Monsieur Denis DUFOURD, Monsieur Pierrick DUFOURD, Monsieur Jean-Louis GAVORY, Monsieur Quentin HUDRY, Madame Sophie MARGAS, Monsieur Roland PINGET, Madame Sophie WILHELM- CANIZARES.

EXCUSES : Madame Jocelyne JACQUES-VUARAMBON, Monsieur William ROSAY

ABSENTS : Monsieur Benoît BRET

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Louis GAVORY est nommé secrétaire de séance.

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 février 2026.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II- Délibérations

N°2026-05 : Demande de subvention – Commission d'Accompagnement Partenarial Enfance Jeunesse (CAPEJ) - appel à projets 2026

La commune a la possibilité de demander une subvention auprès de la Commission d'Accompagnement Partenarial Enfance Jeunesse (CAPEJ).

Ce contrat est destiné à financer exclusivement des projets dans les domaines de la jeunesse, la parentalité et/ou l'enfance, prioritairement sur les domaines suivants :

- Soutenir le développement territorial,

- Contribuer à la promotion des métiers de l'animation et de la petite enfance,
- Soutenir les initiatives jeunes, collectives, complémentaires à celles portées par les services du Département et de la Caf,

Il convient de délibérer pour en faire la demande auprès de la Commission d'Accompagnement Partenarial Enfance Jeunesse (CAPEJ)., au titre de l'année 2026.

Le Conseil municipal après avoir entendu le rapporteur, après en avoir délibéré par 10 voix Pour, décide à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur le Maire à faire la demande de subvention auprès de la Commission d'Accompagnement Partenarial Enfance Jeunesse (CAPEJ)., pour l'année 2026.

N°2026-06 : Demande de subvention au titre des amendes de police 2026

Le Maire expose au conseil municipal la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police pour les groupements de moins de 10 000 habitants exerçant la totalité des compétences en matière de voies communales. Il propose donc de l'autoriser à solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police avant le 31 mai 2026.

Le Conseil municipal après avoir entendu le rapporteur, après en avoir délibéré par 10 voix Pour, décide à l'unanimité :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2026.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

COMMUNICATION

Monsieur Jean-Louis GAVORY indique que le radar pédagogique défectueux en entrant dans Villard depuis Boège a enfin été remplacé par du matériel reconditionné.

Il informe des relevés du radar en sortie de Villard côté Habère-Lullin :

En 2019, une moyenne de 30 km / heure était relevée en entrant dans le village depuis Habère-Lullin et une moyenne de 34 km / heure était relevée en sortant de Villard direction Habère-Lullin.

En mars 2026, une moyenne de 29,80 km / heure était relevée en entrant dans le village depuis Habère-Lullin et une moyenne de 31,50 km / heure était relevée en sortant de Villard direction Habère-Lullin.

Il est à noter une baisse de 4 km / heure en moyenne, notamment due à la mise en place des priorités à droite, des feux tricolores et du chaucidou.

Monsieur Jean-Louis GAVORY informe que Villard Infos n° 11 est en préparation par la commission informations sortante en accord avec Monsieur le Maire pour permettre à la nouvelle équipe de se mettre en place et de prendre sereinement la suite. Il remercie une nouvelle fois Madame Emilie BERNAZ pour son investissement sur l'ensemble du mandat et de l'accompagner sur ce dernier Villard Infos. Toutefois, deux réunions de préparation sont prévues les 17 et 31 mars prochains à 18h15, si la nouvelle équipe veut se joindre à la commission, elle est la bienvenue.

Monsieur Jean-Louis GAVORY renouvelle ses remerciements au personnel communal administratif et technique et leur souhaite une bonne continuation.

INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur Pierrick DUFOURD informe qu'une société est intervenue le 20 février dernier pour chiffrer les travaux à réaliser sur des vitraux cassés de l'église. Un chiffrage a été reçu en mairie avec une proposition de remplacement pour les vitraux cassés et aussi pour des vitraux portant des anomalies. Il demande à l'ensemble des conseillers municipaux leur avis pour que seul le chiffrage pour les vitraux cassés soit retenu, 2 640€ TTC, ou l'ensemble du chiffrage à hauteur de 11 400€ TTC.

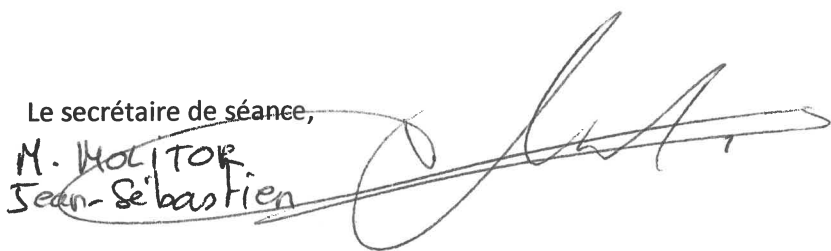
La majorité des élus indiquent leur souhait que le chiffrage total soit proposé au vote du prochain budget du fait que l'église de Villard est un bâtiment public à entretenir.

Monsieur Pierrick DUFOURD informe les conseillers municipaux, dans le cadre de la délégation de fonction des élus au maire, avoir donné l'accord à la demande d'utilisation de la moitié de la salle polyvalente de Villard à Mme Mylène COUDERT (Mylène Coaching) pour dispenser des cours de Cuisses Abdo Fessiers (CAF), renforcement intégral, gym douce, STEP et renforcement musculaire à compter du mardi 21 avril 2026 jusqu'au jeudi 9 juillet 2026, au tarif de la délibération n° 2026-03 du 20 février 2026, soit 20€ de l'heure.

Monsieur Pierrick DUFOURD rappelle qu'il s'agit du dernier conseil municipal de ce mandat et invite les conseillers à faire un bilan de ces six années avant de se réunir autour du verre de l'amitié et d'un repas.

La séance est levée à 20H30

Le secrétaire de séance,
M. HOLTOR
Jean-Sébastien



Le Maire,
Pierrick DUFOURD

